Votre programme d'aide aux employés et à la famille (PAEF) est un service confidentiel de soutien pouvant vous aider à entreprendre une démarche pour effectuer un changement.

Trouver un tuteur pour votre enfant



L'aide aux enfants que les tuteurs proposent peut prendre diverses formes, notamment du soutien à ceux qui ont des besoins particuliers ou qui éprouvent des retards scolaires, des séances de rattrapage dans certaines matières, de l'encadrement complémentaire pour les enfants doués ou de la préparation aux examens.

Ce sont les besoins individuels de votre enfant qui détermineront le choix d'un tuteur. En ce qui concerne les services de tutorat, les options sont habituellement les suivantes :

Tuteurs particuliers. Ce sont le plus souvent des enseignants ou des étudiants diplômés qui effectuent du tutorat pour leur propre compte et qui fourniront à votre enfant de l'aide individuelle dans une matière précise à votre domicile.

Tuteurs au service d'agences privées. Il peut s'agir d'enseignants, d'étudiants universitaires ou, parfois, d'élèves du niveau secondaire ou collégial qui travaillent pour une agence privée. Ils donneront des leçons particulières à votre enfant dans les bureaux de l'agence ou à votre domicile.

Centres d'enseignement privé. L'enseignement est dispensé en groupe ou en classe à des enfants ayant des besoins éducatifs semblables.

Conseils pour trouver un tuteur

Déterminez d'abord les besoins éducatifs de votre enfant, puis explorez les choix qui s'offrent à vous.

L'école de votre enfant est peut-être en mesure de vous recommander un enseignant actif ou retraité susceptible d'offrir des services de tutorat. Elle peut aussi, comme d'autres parents d'élèves, vous orienter vers une agence ou un centre d'enseignement privé en particulier.

Selon l'option que vous choisirez pour votre enfant, voici quelques questions que vous pourriez poser à propos des services offerts :

Tuteurs particuliers

- Quels sont vos titres de compétence?
- Quels sont vos antécédents dans le domaine de l'éducation?
- Quelle expérience possédez-vous auprès d'enfants de l'âge de mon enfant ayant des besoins particuliers?

- Avez-vous de bonnes références de parents ou d'autres employeurs?
- Si mon enfant est malade ou s'il ne peut se présenter à une leçon, celle-ci sera-t-elle facturée?
- Communiquerez-vous avec l'enseignant de l'école pour coordonner les stratégies?

Agences privées

- Quels sont les titres de compétence des personnes qui évalueront les besoins de mon enfant?
- Quels titres de compétence un tuteur doit-il détenir?
- Mon enfant aura-t-il le même tuteur d'une semaine à l'autre?
- Comment ses progrès seront-ils mesurés et me seront-ils communiqués?
- Si mon enfant est malade ou s'il ne peut se présenter à une leçon, celle-ci sera-t-elle facturée?
- Peut-on me fournir des références données par d'autres parents?
- Le tuteur communiquera-t-il avec l'enseignant de l'école pour coordonner les stratégies?

Centres d'enseignement privé

- Quels sont les titres de compétence des personnes qui évalueront les besoins de mon enfant?
- Quels titres de compétence un tuteur doit-il détenir?
- Combien d'enfants se retrouveront dans un même groupe ou une même classe?
- Mon enfant aura-t-il le même tuteur d'une semaine à l'autre?
- Quelles seraient les mesures prises si mon enfant prenait de l'avance ou qu'il accusait un retard par rapport aux autres enfants du groupe?
- Comment ses progrès seront-ils mesurés et me seront-ils communiqués?
- Si le tuteur de mon enfant tombe malade ou s'il est absent pour d'autres raisons, qui le remplacera?
- Si mon enfant est malade ou s'il ne peut se présenter à une leçon, celle-ci sera-t-elle facturée?
- Peut-on me fournir des références données par d'autres parents?
- Le tuteur communiquera-t-il avec l'enseignant de l'école pour coordonner les stratégies?

Le choix d'un tuteur pour votre enfant est une décision importante pour son éducation. Vous pourriez vouloir parler aux parents des camarades de classe de votre enfant pour avoir une idée du type de services qui leur conviennent le mieux. Et surtout, faites participer votre enfant au processus de sélection pour vous assurer de faire le meilleur choix pour lui.

© 2026 Morneau Shepell ltée. Votre programme ne comprend pas nécessairement tous les services décrits dans ce site. Veuillez consulter la documentation de votre programme pour plus d'information. Pour une assistance immédiate, composez le 1 844 880 9137.